



Faire des économies d'énergie ?
Réponse : Enercoop vous accompagne !

Mon guide économies d'énergie

enercoop
L'énergie
militante





Acheter mes ampoules aujourd'hui

Vous l'avez peut-être remarqué lorsque vous achetez des ampoules, les fiches techniques sont de plus en plus compliquées ! Et oui, depuis quelques années, acheter une ampoule est devenu une casse-tête. Cette fiche pour tout vous révéler et faire de vous un expert en achat d'ampoules écologiques et adaptées !

Une ampoule à LED de 11 watts éclairant 1 000 lumens équivaut à une ancienne ampoule à incandescence de 75 W, mais permet d'économiser elle seule 1 000 kWh d'électricité en 15 ans (à raison de 1 000 h d'utilisation annuelle). Si l'on compare à une ampoule halogène de 57 W dans le commerce, l'économie est de 700 kWh sur 15 ans. (1)

Ne changez pas vos ampoules (surtout l'incandescent et l'halogène) lorsqu'elles viennent tout juste de fonctionner, risque de brûlure. Évitez de rester longtemps à moins de 50 cm d'une ampoule fluo-compacte, les ondes électromagnétiques étant importantes et une distance minimale est convenue.

Choisir son éclairage n'est pas une mince affaire.

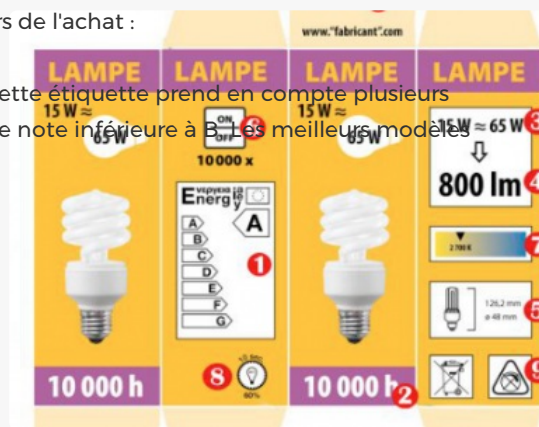
Plusieurs paramètres sont à regarder de près. Pas seulement la puissance électrique (habitude liée aux vieilles ampoules à incandescence et halogènes) mais également le flux lumineux, le nombre d'allumages/extinctions, la durée de vie en allumage, la température de couleur, etc.

Regarder l'étiquette énergétique est important, mais reste insuffisant.

Ci-dessous une notice technique standard à retrouver lors de l'achat d'ampoules. Elles sont quelque peu différentes d'une marque à une autre.

Les 10 numérotations (en rouge) sont des paramètres techniques plus ou moins importants lors de l'achat :

- (1) : **étiquette énergétique** est une référence généraliste sur la durabilité de l'ampoule. Cette étiquette prend en compte plusieurs paramètres. Elle peut varier de E à A++. Peu de modèles se retrouvent aujourd'hui avec une note inférieure à B. Les meilleurs modèles d'ampoules LED atteignent la note de A++.
- (2) : **durée de vie de l'ampoule en heures d'utilisation**, les ampoules LED dépassent les 15 à 20 000 heures.
- (3) : **puissance électrique** de l'ampoule, le premier chiffre désigne la puissance électrique réelle, alors que le second chiffre est souvent une équivalence (pas très limpide ...) avec une puissance électrique d'un modèle halogène.
- (4) : **flux lumineux**, correspond à la quantité de lumière émise par l'ampoule, ce paramètre est important selon le besoin d'éclairage recherché pour chaque pièce/espace. L'unité de mesure est le lumen (lm).
- (5) : dimensions de l'ampoule
- (6) : **nombre de cycles d'allumage**, à ne pas négliger et à lier à l'usage.
- (7) : **température de la couleur** de lumière émise. Pour un usage domestique, une lumière jaune est habituelle, cela correspond à une température inférieure à 3500 Kelvin (K), voire voisine de 2700 K. On parle d'ampoules à blanc chaud, neutre ou froid. La lumière jaune correspond à du blanc chaud.
- (8) : **temps de chauffage** et donc d'allumage complet. Les ampoules LED ont un allumage instantané alors que les fluo-compactes sont plus lentes à chauffer.
- (9) : possibilité ou non d'utiliser l'ampoule avec un *variateur d'intensité* + possibilité ou non d'utiliser l'ampoule à l'*extérieur*
- (10) : **quantité de mercure** dans l'ampoule



Autre élément censé être indiqué sur la notice technique : l'**IRC** - indice de rendu de couleur, allant de 0 à 100%. Plus l'indice est élevé, mieux ce sera pour le rendu des couleurs.

Pour aller plus loin

- > Envie de vous lancer dans l'achat d'ampoules ou spots LED ? Le [Guide Top Ten](#) vous propose un comparatif des produits existants sur le marché
- > Envie d'en savoir plus sur les ampoules basses consommations ? Cette [fiche](#) est faite pour vous

Sources

(1) Guide Top Ten - [Lampes à LED](#) - (Lu en février 2017)



Conseils quant à la consommation d'eau chaude

Délicat de venir toucher aux plaisirs de l'eau chaude. Pourtant, il est possible de réduire sa consommation d'eau chaude (et d'énergie la produisant) tout en conservant son confort.

Le poste eau chaude sanitaire (ECS) représente 11,5% des consommations d'énergie des logements. Tout plein de conseils dans cette fiche pour réduire sa consommation d'électricité due à l'ECS. En plus de réduire sa facture d'électricité, les conseils proposés sont à même à réduire la consommation d'eau ainsi que la consommation d'énergie (grise) ayant servi au transport de l'eau.

Conseil n°1 : Préférer les douches aux bains. Une douche de 5 minutes consomme 2 à 4 fois moins d'eau qu'un bain.

Conseil n°2 : Utiliser une pomme de douche à économie d'eau.

Conseil n°3 : Couper l'eau lorsqu'on se savonne.

Conseil n°4 : Préférer se laver les mains à l'eau froide.

Conseil n°5 : Laisser le mitigeur sur la position eau froide. En effet, cela évite de faire des demandes d'eau chaude ou tiède sans besoin.

Conseil n°6 : Boucher l'évier pendant la vaisselle. Pendant la vaisselle, ne pas laisser couler l'eau chaude sans interruption. Préférer remplir le bac et utiliser la même eau savonnée. Enfin, préférer rincer à l'eau froide.

Conseil n°7 : Régler la température du chauffe-eau ou du ballon de stockage. Limiter la température à 50°C pour un chauffe-eau instantané et 60°C pour un ballon de stockage. En plus de réduire la consommation d'électricité, cela permettra de limiter le développement de bactéries pathogènes et d'éviter l'entartrage du chauffe-eau. Le tout sans perdre son confort.

Conseil n°8 : Couper la veilleuse du chauffe-eau lors des absences prolongées.

Conseil n°9 : Détartre régulièrement un ballon de stockage électrique. En se déposant sur la résistance, le calcaire diminue l'efficacité du ballon, conséquence, plus d'énergie pour chauffer l'eau.



L'achat d'appareils froids

Pour un réfrigérateur et/ou d'un congélateur, réduire sa consommation commence dès l'achat. La consommation des nouveaux appareils a été divisé par 3-4 fois par rapport aux anciens modèles.

Dimensionnement, étiquette énergétique, écolabel européen, voilà ce qu'il faut pour faire le bon achat pour des appareils froid. Et puisque ces appareils sont censés durer longtemps (10 ans environ (1)), lorsqu'un nouvel achat se présente, ne pas rater le coche !

Dimensionnement d'un réfrigérateur

L'appareil doit être choisi en fonction de son volume, que l'on cherchera à adapter aux besoins du foyer. Le réfrigérateur fonctionnant en continu mieux vaut en effet éviter qu'il soit à moitié vide !

La recommandation (2) pour une personne seule est un volume utile de 100 à 150 litres. A chaque personne supplémentaire, environ 50 litres sont à ajouter.

Étiquette énergie et Ecolabel européen

Optez pour des appareils de classe A+ ou A++ : un réfrigérateur/congélateur de classe A++ consomme 45 % d'énergie en moins qu'un appareil de classe A. Pour un appareil de taille moyenne, cela représente une économie de 25 €/an ou de 375 € sur la durée de vie de l'appareil.

Choisissez un réfrigérateur portant l'écolabel européen qui garantit entre autre que l'appareil est moins gourmand en énergie, fait moins de bruit, n'utilise pas de substances destructrices de la couche d'ozone et minimise l'utilisation de substances à effet de serre.

Les réfrigérateurs-congélateurs dits "américains" sont déconseillés en terme de performance énergétique. Ils consomment jusqu'à 3 fois plus d'électricité.

Pour aller plus loin

> L'association UFC Que Choisir a construit [ce guide d'achat de réfrigérateur](#), faisant un panorama de tous les critères d'achat

Sources

(1) Consoglobe - [Obsolescence programmée des appareils](#)

(2) UFC Que Choisir - [Guide d'achat de réfrigérateurs](#)

Vous souhaitez en savoir plus ?
Réponse : transition.enercoop.fr



enercoop
L'énergie
militante



Enercoop - SCIC SA à capital variable - RCS Paris n° 464 233 094 - 1678 Quai de la Loire 75019 Paris - Janvier 2017



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.enercoop.fr

